



Buon renoun passo richesso

TRAIT D'UNION

de la Mairie de Coursegoules

BULLETIN MUNICIPAL

N°2 – Février 2010

Le mot du Maire

L'an " 9 " se termine pour un nouvel an que je vous souhaite " 10 " fois meilleur. C'est mon vœu, et celui du Conseil Municipal. Tous déterminés à aller de l'avant, ensemble, pour un mieux être, en partageant les mêmes valeurs fondamentales qui font l'identité de notre canton, de notre village de son histoire et de sa culture.

Je rends hommage à nos pompiers dont nous apprécions la compétence et la disponibilité. Je remercie les mouvements associatifs qui œuvrent pour la vie de la commune, les bénévoles de la bibliothèque municipale, nos enseignants, notre médecin, nos infirmiers, nos commerçants, nos artisans, ceux qui assurent l'entretien de nos routes départementales. Enfin je remercie, tout particulièrement notre personnel communal solidaire et attaché aux règles du SERVICE PUBLIC. Je remercie les conseillers municipaux qui se doivent d'être disponibles et porteurs de l'information. Je me tourne aussi vers tous ceux qui se dévouent, sans attendre d'autre retour que celui de notre reconnaissance, sans oublier notre chorale. Voilà la vie de notre commune où l'on trouve dans son creuset, parfois des malentendus, mais plus souvent un formidable encouragement.

Aujourd'hui la population dépasse les 450 habitants, elle est au niveau de la population de 1850. En 2009, nous avons enregistré 9 naissances. Félicitations et beaucoup de bonheur aux parents et aux enfants. Cette progression n'est pas spécifique à Coursegoules, mais au moyen pays qui jouit d'un attrait lié au cadre de vie, à la recherche de locations ou de propriétés plus abordables en prix. Nos structures doivent tenir compte de cette augmentation et nous devons continuer d'anticiper comme nous l'avons fait pour l'école.

Avec confiance, détermination et sérénité, nous engageons ensemble 2010.

AA



L'école

Bienvenue à Cécile LAVEDIAU, notre nouvelle directrice de l'école.
Bienvenue à Géraldine OCCHIPINTI qui a pris ses fonctions à l'école depuis septembre 2009. Bienvenue également à sa famille.

La cantine fonctionne avec deux services, ce qui améliore les conditions de travail et apporte aux enfants un peu plus de confort. Mais nous sollicitons auprès du Conseil Général une modification des horaires de bus pour augmenter le temps de la pause méridienne qui reste trop courte.

Les demandes de dérogation sont analysées avec beaucoup d'attention :
Nous accordons celles qui relèvent d'un cas spécifique d'enseignement spécialisé. Nous n'acceptons pas celles qui relèvent d'un cas général, en raison de l'existence de l'école de Coursegoules, de la garderie parentale organisée par l'association Les Moufflets que nous subventionnons, et de la participation financière que nous devons payer aux communes d'accueil.

Le Terrain Multi-Sports



Inauguré le 19 décembre 2009, le terrain multisports a été la surprise de la rentrée scolaire 2009/2010. Attendu et espéré par les enseignants, les enfants se le sont très vite approprié, et leur faire plaisir, c'est notre plus grande joie !

Un plaisir sain, aussi sportif que possible, et une démarche complémentaire à l'enseignement, de la langue, des sciences, de l'histoire etc.

La réussite de cet équipement s'appuie aussi sur l'esprit civique qui anime déjà les enfants, ce qui pousse au respect et à l'exemplarité de leur démarche.
Dès le printemps, des tournois pour les jeunes équipes seront organisés.

Le terrain est celui de tous ceux qui veulent en profiter " sportivement " dans l'esprit et dans les actes, sans jamais oublier qu'il a été réalisé grâce à de l'argent public.

sommaire

Le mot du Maire	p 1
L'école	p 1
Le Terrain multi-sports	p 1
La liaison rue de l'évêque chemin du Barri	p 2
Le Chalet Pastoral	p 2
La Chapelle de Saint-Barnabé	p 2
La propriété du Cheiron	p 2
L'auberge de L'Escaou	p 2
L'accès aux chemins ruraux	p 3
La réforme des collectivités territoriales	p 3
Le Projet de plan du Parc PNR Préalpes d'Azur	p 4
Conseil Municipal	p 4
Infos du village	p 4
Infos utiles...	p 4

Conseil Municipal

Retrouvez les convocations et les délibérations du Conseil Municipal affichées en Mairie ou sur

www.coursegoules.net



La Vie de la commune

La liaison rue de l'évêque chemin du Barri



Les Conseils qui interviennent dans cette opération : Sous l'autorité du Préfet de région - DRAC- le service d'archéologie a désigné : Fabien BLANC, archéologue, l'architecte des bâtiments de France, l'ingénieur en mécanique des sols et le bureau d'étude technique.

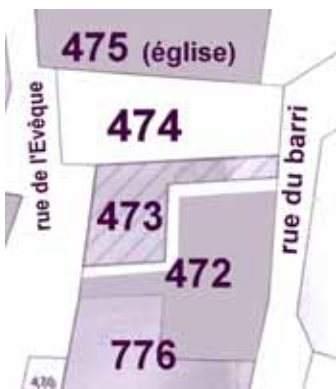
Une première phase de travaux a consisté dans le déblaiement des éboulis sous la vigilance de l'archéologue. Cette première phase archéologique peut se résumer ainsi, selon Fabien BLANC :

" Sans que l'on puisse fournir davantage de détails, la maison s'est effondrée dans toute son extension sud-est, jusqu'à la rue du Barri .

" Ce n'est que plus tardivement qu'elle est reconstruite via l'insertion d'un mur qui coupe la parcelle en deux et crée le passage en baïonnette qui opère la jonction entre les rues de l'Evêque et du Barri. L'ensemble des phases d'aménagements paraissent postérieures à 1841, date de l'établissement du cadastre napoléonien qui ne figure aucune de ces dispositions " .

La mise à jour des maçonneries hétérogènes sous le mur de l'église nous a conduits à faire exécuter une " calotte " en béton armé, qui est ancrée dans la roche franche par des tirants à grande profondeur, puis en reconstruisant un

mur en pierre à assises droites et régulières pour cacher le " béton " ensuite nous poursuivrons le déblaiement jusqu'aux niveaux utiles.



Chapelle de Saint-Barnabé

Un programme de restauration est en cours d'études.



Chalet Pastoral



C'est au lieu dit " Lou Castellas " que nous avons réalisé cet aménagement pastoral, dans le cadre du dispositif intégré en faveur du pastoralisme.

Nous avons bénéficié d'une aide du fonds européen agricole, de l'ETAT, de la Région PACA et du Département.

Ce chalet en bois est entièrement équipé. Un impluvium et un parc à moutons fermé compléteront ce dispositif. L'ensemble est destiné à protéger les troupeaux, des loups et à offrir aux bergers un abri pour la surveillance.

La propriété du Cheiron



L'acte d'acquisition de la propriété " SCI PARC DU CHEIRON " dont la famille NERET MINET est l'un des principaux actionnaires, doit être signé dans les prochains jours par le Maire.

Aujourd'hui, cette acquisition est faite avec le concours du Conseil Général pour préserver cet espace en lui redonnant, avec le temps, sa vocation initiale :

Restauration des restanques, jardins potagers, plantation d'essences méditerranéennes, apiculture et captage des sources.

En greffe de l'actuel lotissement du Parc du Cheiron, nous réaliserons quelques villas, pour financer d'une part le projet, et d'autre part, pour offrir des logements dont la commune a besoin pour préserver son avenir et le maintien de l'école.

Ces logements seront construits selon les critères de la " Haute Qualité Environnementale " et très économes en énergie selon les règles du Grenelle de l'environnement. Ce sera aussi l'occasion, pour la commune, de reconsidérer l'assainissement de ce secteur.

La concrétisation de ce projet passe par une révision de notre carte communale dont le contenu sera soumis à enquête publique le moment venu.

L'auberge de L'Escaou

Un nouveau palier vient d'être franchi pour notre auberge communale de l'Escaou puisque le très dynamique Marc CORTYL a pris le relais depuis décembre dernier. Il a été choisi par le conseil municipal, pour ses références et tout particulièrement pour sa volonté de réussir. " c'est un très bel outil, nous a-t-il dit, et je me sens engagé dans ce partenariat avec la mairie, pour qu'il soit performant " .

A cet égard, le contrat de bail qui nous lie demeure celui de la " location gérance ", disposition conforme aux textes et couchée sur papier par notre avocat spécialisé dans ce domaine. Par ailleurs, la base du loyer reste identique.

Au-delà de ces considérations administratives et financières, nous souhaitons que Marc et Laura se trouvent bien chez nous et que leur entreprise prospère.

Nous les assurons de notre soutien et nous les accompagnons de nos vœux les plus forts pour la réussite de l'Auberge de l'Escaou.



Auberge de l'Escaou
Tél : 04 93 59 11 28
06 38 82 06 44
auberge-escaou.com



L'accès aux chemins ruraux

L'évolution des pratiques nous amène à partager l'espace, ce qui ne doit pas être compris comme un droit ouvert à tous et d'une manière anarchique.

Il faut donc imaginer " une trame autorisée " qui respecte l'environnement, la propriété privée et les activités rurales et pastorales au même titre que la chasse.

C'est dire qu'on ne peut pas aller n'importe où, n'importe comment et dans n'importe quelles conditions. Il est vrai qu'à Coursegoules nous disposons de tous les " ralentisseurs " issus de NATURA 2000, du SITE CLASSE, du futur PNR, de la LPO.





La Vie de la commune

Ils nous permettent aussi de protéger notre espace NATURE fantastique, en raison de l'importante fréquentation touristique jusqu'à présent incontrôlée.

Pour faire comprendre les enjeux qui sont les nôtres, sous l'autorité du Sous Préfet, nous sommes convenus, avec les Services de la DDEA, de l'ONC, de l'ONF, de procéder à l'identification des chemins ruraux, qui a priori, sont ouverts à la circulation.

Le but est de clarifier la situation, car les usagers doivent avoir l'information nécessaire.

Hors chemins ruraux, des conventions d'utilisation de pistes peuvent exister.

AA

La réforme des collectivités territoriales

Cette année, le Congrès des Maires a débattu de ce projet de Loi voulu par le Président de la République, pour réformer l'organisation territoriale de la France.

Deux approches peuvent être faites :

On tire sur tout ce qui bouge, ce fut le cas de la fronde menée par certains au congrès.

Où, on prend conscience de la nécessité d'adapter notre gestion administrative aux enjeux économiques et j'abonde dans cette réflexion, en ce qui me concerne. Les circuits actuels : l'ETAT (auquel on peut ajouter l'EUROPE), la REGION, le DEPARTEMENT, les communautés urbaines ou d'agglomération, les communautés de communes, les communes, sont à la fois coûteux et peu efficaces compte tenu des délais de transmission en aller puis retour.

Dans le projet de loi, deux entités proches ne disparaissent pas.

Le DEPARTEMENT et la COMMUNE, ce sont des acquis de l'Histoire de France, auxquels on ne touche pas.

C'est vrai, certains disent : on peut conserver la commune en tant que territoire, mais vider la fonction municipale de tout son sens deux notions alors apparaissent : celle du territoire rural où notre identité prospère et celle de la fonction municipale qui demeure le service de proximité.

Pour ces deux raisons, celle de l'identité territoriale (et cantonale pour nous) et celle du service de proximité, on peut croire que ces deux fondamentaux ne seront pas jetés aux orties, si l'on fait confiance aux déclarations de la majorité des sénateurs.

Toutefois, dans les deux années qui vont suivre, nous seront naturellement conduits à choisir vers quelle communauté de communes nous voulons aller ou, quelle communauté de communes nous voulons constituer.

Ce "refondement" est incontournable. Il propose la mise en commun des moyens comme cela se fait déjà dans notre canton.

Si la loi nous apporte un renforcement des liens et des moyens économiques, on ne peut qu'y souscrire.

Cela fera débat et nous en reparlerons régulièrement.

AA

Fêtes de fin d'année

Joyeux Noël !

Très nombreux, vous êtes venus participer à une messe concélébrée par Robert Borghini et Alain Bitercheim.

Les plus beaux cantiques de Noël interprétés par la chorale ont donné à cette nuit de la nativité, émotion et joie d'être ensemble.

Bonne année !

Un réveillon a traditionnellement été organisé par le comité des fêtes à la chapelle de Pénitents Blancs, toujours avec le même succès. Merci à tous ceux qui ont donné leur temps, leur bonne humeur et leurs compétences.

Les vœux du maire et du conseil municipal ont réunis une centaine d'entre vous en présence d'Annie Double représentant notre député.

Un diaporama des plus belles photos de Coursegoules, dont une très belle photo du village sous un arc en ciel prise par Sylvie Maurel, a animé cette soirée, suivie d'un convivial gâteau des rois.

Animations Bibliothèque

En 2010, la BIBLIOTHEQUE vous offres de nouvelles animations et services :

Avec l'ouverture le mercredi après midi d'un Atelier "enfants" animé par Géraldine,

Et à découvrir tous les mois les revues sport auto-moto, jardinage, décoration, tourisme, sciences et mensuels pour enfants.

Les bénévoles vous y accueillent les Samedis de 10H à 12H45, Mercredis de 15H à 17H30 et les Jedis de 16H à 18H.

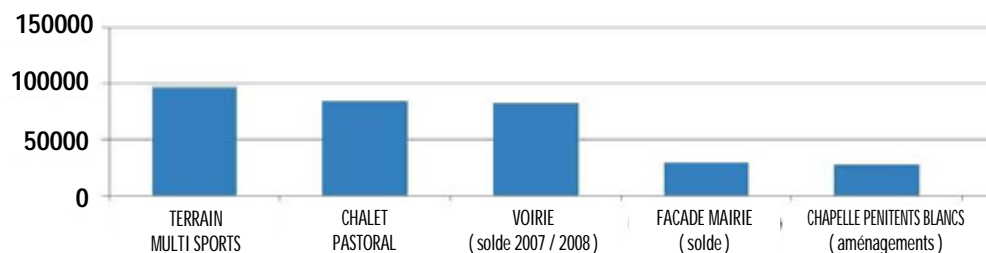
Infos du village

Retrouvez toutes les infos du village, les coordonnées de nos artisans et commerçants, etc... sur le site de la commune

www.coursegoules.net

La section d'investissement 2009

Voici un premier bilan des dépenses d'investissements 2009 réalisées par notre commune. Le montant total s'élève à 357000 euros.



Notons que la plupart des investissements sont en partie compensés par les subventions.

En voici la démonstration avec l'opération "Terrain multisports"

Le décompte final de l'opération HT est de **80483 euros**

Au titre de la DGE **15000 euros**

Au titre du Conseil Général **30000 euros**

Au titre du Conseil Régional **15000 euros**

Soit 75 % subventionnés, la part communale correspondant à **15000 euros**

La TVA est récupérée (14700 Euros)

En recettes, nous ne pouvons pas compter sur les impôts (qui desservent le budget de fonctionnement).

Reste donc :

- Virement de la section de Fonctionnement

- Les dotations: L'Etat nous reverse la TVA de nos achats d'il y a 2 ans. Si cette année nous dépassons les investissements de l'année dernière, l'état comblera une année de retard en nous versant 2 années de TVA d'un coup.

- Les immobilisations corporelles: il s'agit là du réseau d'assainissement

Nous reviendrons lors du prochain "Trait d'Union" sur la présentation du budget primitif 2010, avec un zoom sur la section Fonctionnement.

JFR

L'état civil

Coursegoules compte désormais plus de 460 habitants avec 9 naissances... nous leur souhaitons la bienvenue !

AA

Les pompiers

Le lieutenant Bovis succède à Jean-Pierre Pellegrini en qualité de Chef de centre. Nous lui apportons notre soutien dans ses nouvelles fonctions.



La Vie de la commune

Infos utiles...



Mairie de Coursegoules
Place de la Mairie
06140 Coursegoules
Tél : 04 93 59 11 60
www.coursegoules.net

Projet de plan du Parc PNR Préalpes d'Azur

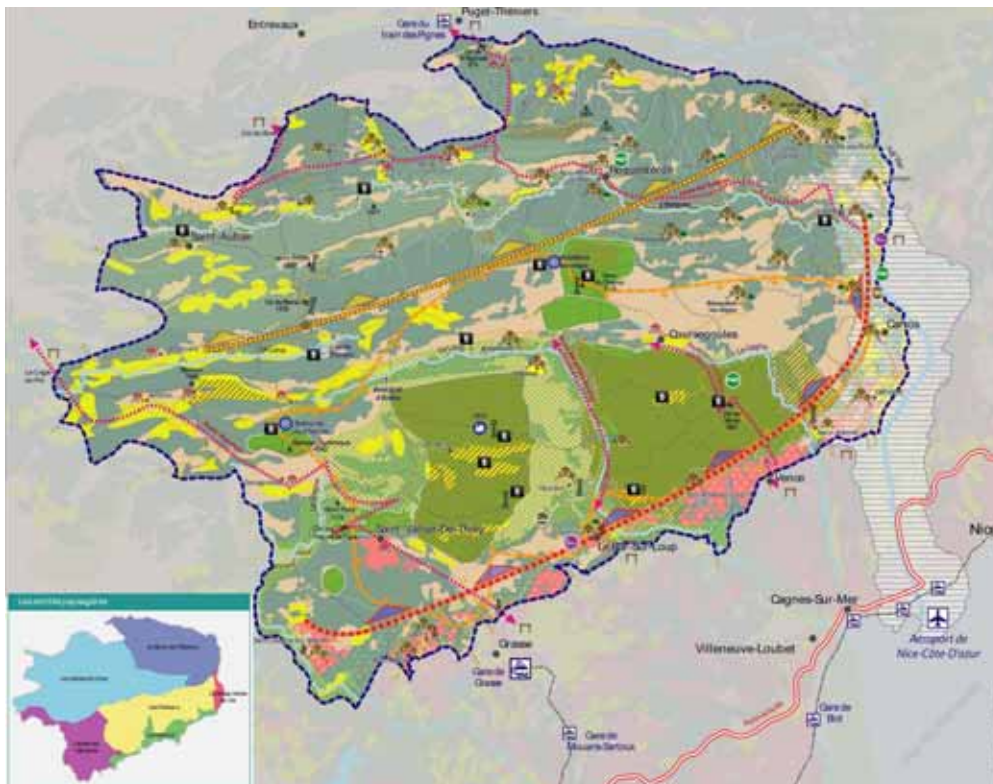
Le Parc Naturel régional est l'instrument d'expérimentation d'un développement durable adapté à la situation d'un territoire fragile, riche d'un patrimoine naturel et culturel exceptionnel.

Le Parc ne dispose d'aucun pouvoir direct à caractère réglementaire.

LES CONVERGENCES: Les 4 axes constituent le " FONDAMENTAL " de notre charte. C'est un recueil de bonnes intentions que je considère incontournable. Je vois la structure du PNR comme un conseil, une aide à la décision pour obtenir plus et faire mieux, une fédération de communes attachées à ce territoire qui est notre identité.

LES ALEAS: La rédaction de la charte telle que développée en 124 pages me paraît toujours aussi disproportionnée.

La " dilatation " du texte me fait craindre des interprétations multiples ouvrant des risques de contentieux voire de tensions.



Le projet de Charte du PNR des Préalpes d'Azur

Axe 1 – Fédérer le territoire autour de la préservation et de la gestion de la biodiversité exceptionnelle des Préalpes d'Azur	<ul style="list-style-type: none"> Patrimoine naturel Agriculture, forêt Eau et milieu karstique
Axe 2 – Construire un territoire exemplaire, solidaire et dynamique	<ul style="list-style-type: none"> Services, artisanat, entreprises Urbanisme Aménagement du territoire
Axe 3 – Renforcer l'identité du territoire par la préservation et la promotion des patrimoines	<ul style="list-style-type: none"> Patrimoine culturel Paysage Tourisme Education à l'environnement
Axe 4 – Positionner l'homme comme acteur de son territoire	<ul style="list-style-type: none"> Formation, insertion Gouvernance, partenariats, innovations

Je recherche un texte plus synthétique qui s'articulerait de la manière suivante :

LES 4 AXES avec un développement totalisant, par exemple, 25 articles courts, c'est la partie que l'on signe, elle est figée pour 12 ans.

UN RAPPORT EXPLICATIF ET EVOLUTIF – c'est un texte d'accompagnement qui développe les objectifs, il est non coercitif.

Il évolue dans le temps avec la vie du PNR. Il est la partie mobile et non figée, mais respectueuse des 4 axes fondamentaux.

Le projet de charte a été unanimement adopté le 28 janvier 2010.

AA

Bulletin trimestriel édité par la mairie de Coursegoules

Directeur de la publication: Alain ARZIARI
Equipe de rédaction: Alain Arziari, Luc Falibois,
Jean-François Robles, Catherine Tauzia
Imprimé à la Mairie de Coursegoules

Bulletin non soumis à la numérotation ISSN, selon les critères définis par le décret N°97-273 du 21/03/97 du code général des impôts

Dépôt légal effectué le 17 novembre 2008
Tirage 299 exemplaires . Publication gratuite



Agence postale communale
Place de la Mairie
06140 Coursegoules
Tél : 04 93 58 68 85

Horaires

Horaires d'ouverture
Lundi : de 14 h 30 à 17 h / Mardi : de 14 h 30 à 17 h
Mercredi : de 8 h 30 à 11 h 30 / Samedi : de 8 h 30 à 11 h 30



Bibliothèque municipale
Rue des tisserands
06140 Coursegoules
Tél : 04 93 59 14 86

Horaires : Samedi de 10 H à 12 H 45 / Mercredi de 15 H à 17 H 30 / Jeudi de 16 H à 18 H.

Activités sportives à l'école

AIKIDO

Animé par Yann Lapijover – 06 31 96 58 09
Le samedi de 10 H à 11 H 30 (11-14 ans)
Le mardi de 20 H à 22 H (adultes)

EXPRESSION CORPORELLE

Animée par Marie-Pierre David – 06 24 99 65 65
Le lundi de 16 H 30 à 17 H 30 (8-11 ans)
Le lundi de 18 H à 19 H 30 (adultes)
Le mercredi de 9 H 30 à 11 H 45 (enfants)



Collecte des déchets

SYNDICAT MIXTE
AUDIBERGUE ESTERON CHEIRON

Les modalités du ramassage :

LES ORDURES MÉNAGÈRES : Le lundi et le jeudi

LES EMBALLAGES : (conteneur JAUNE)

Une fois par quinzaine, le mercredi
LES JOURNAUX ET MAGAZINES :
(conteneur BLEU) et le verre une fois par mois

LES ENCOMBRANTS :

Renseignements et inscriptions en Mairie

Cabinet médical

Docteur Christian POPA

Rendez-vous et visites à domicile
Téléphone : 04 92 11 08 80 / portable : 06 81 40 92 96
Pour les urgences, composez le 15 qui contactera le Docteur Popa.

Infirmiers :

Jean-Noël Aubard 06 14 54 91 70
Virginie Sentenac 06 03 10 70 03

Transport à la demande

TAM : 0800 06 01 06

Le car qu'on appelle comme un taxi

Un service du Conseil Général des Alpes Maritimes